

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par
M. Eckert, rapporteur général

ARTICLE 28 TER

A l'alinéa 2, substituer au mot :

« prévues »,

les mots :

« et des droits prévus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.